

## **Prostitution dans le quartier Alhambra Déplacement des prostituées vers le Boulevard Albert II à partir de 22 heures**

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, une action intégrée avec les services de Police, les associations actives dans le milieu de la prostitution et l'asbl BRAVVO vise à déplacer les prostituées en soirée vers le premier tronçon du Boulevard Albert II. Ce projet pilote vise à améliorer la qualité de vie des riverains du quartier Alhambra et à renforcer l'encadrement de la prostitution.**

Cette action a lieu dans le cadre du **Plan Intégré Communal d'Encadrement de la Prostitution**, voulu par le Bourgmestre Freddy Thielemans dès la fin 2012. L'objectif de ce Plan est de définir les actions de la politique communale en la matière de façon intégrée vis-à-vis des nombreux enjeux en question (nuisances, traite des êtres humains, situation socio-sanitaire des prostituées...).

Il se développe sous 3 angles d'attention :

- la criminalité qu'engendre l'exercice de la prostitution ;
- la diminution des nuisances et l'amélioration de la qualité de vie des riverains ;
- le bien-être et la protection des prostituées

Dans le cadre de ce plan, une **plate-forme de concertation intersectorielle sur la prostitution** a débuté le 27 mars 2013, réunissant les acteurs travaillant sur la problématique. Elle s'est réunie depuis tous les mois. Cette plateforme vise à définir les actions à mettre en place, échanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion des nuisances liées à la prostitution et évaluer l'évolution du phénomène sur le territoire de la Ville.

La plate-forme a ainsi dégagé **une première action commune propre au quartier Alhambra** mise en place à partir du 1er octobre, et ce, pour une période test de 6 mois. Elle vise le déplacement des prostituées sur le premier tronçon du Boulevard Albert II. Cette mesure a fait l'objet d'une concertation avec le Bourgmestre de Saint Josse, Emir Kir, car le territoire concerné est partagé uniquement avec la commune de Saint Josse.

*« Cette action vise à diminuer les nuisances liées à la prostitution dans le quartier Alhambra en déplaçant le noyau de prostitution en soirée, vers le premier tronçon du Bd Albert II tout en continuant d'assurer la sécurité des prostituées par une présence policière orientée. Les conditions socio-sanitaires sont également maintenues par un encadrement des associations. De plus, ce tronçon est habité par des entreprises et des institutions, ce qui règle le problème de nuisances pour les riverains sans entraver les activités des entreprises car ce déplacement est uniquement nocturne. »* a expliqué Freddy Thielemans.

Une évaluation mensuelle de cette mesure est prévue afin de faire le point et d'éventuellement réorienter le dispositif mis en place.